

# **Réforme du lycée**

**Baccalauréat 2021**

**Novembre 2018**

# Sommaire

- Généralités
- Baccalauréat 2021
  - Les nouveautés
  - Les épreuves finales
  - Le contrôle continu
- Voie générale et technologique
  - Volume horaire
  - Socle de culture commune
  - Disciplines de spécialité
  - Enseignements facultatifs
- Choix de spécialités
- Orientation en fin de seconde

## Généralités

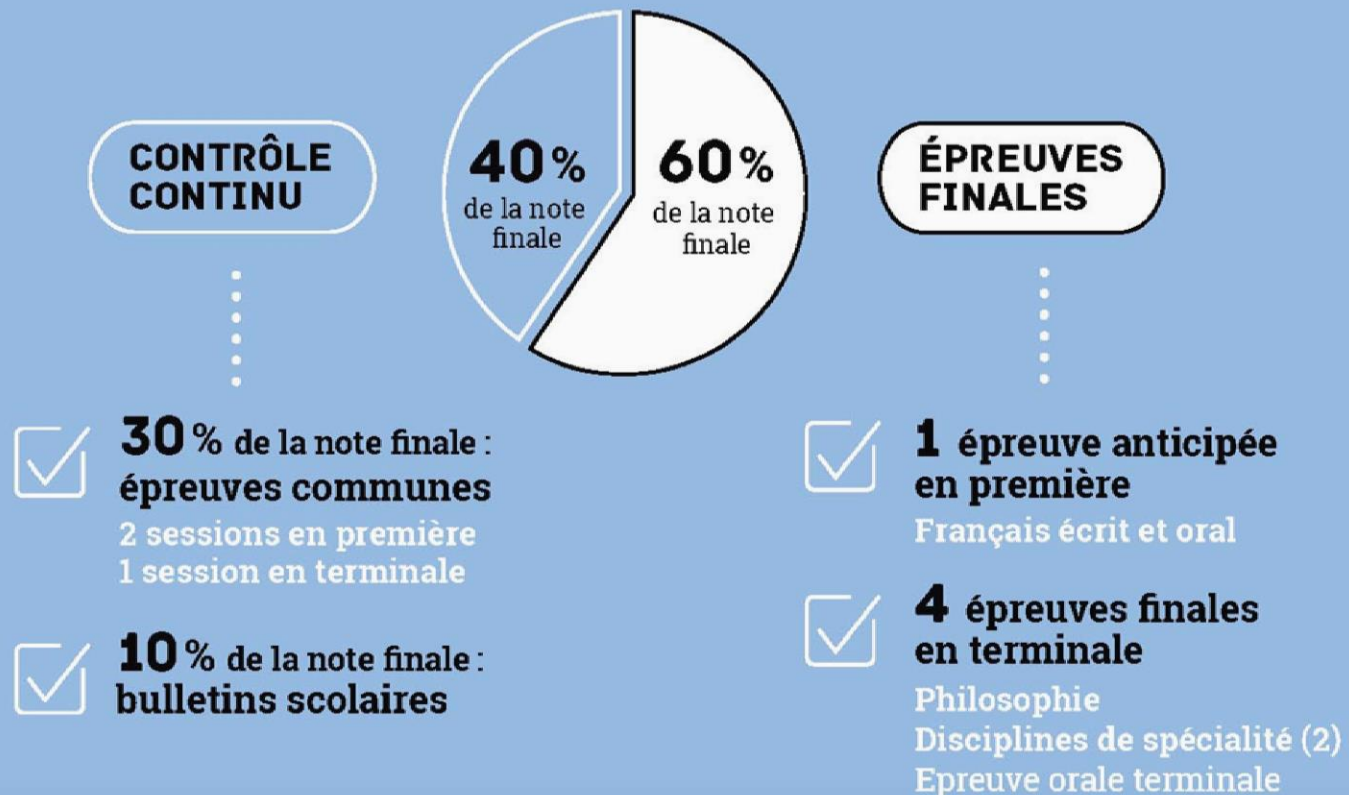
- La réforme concerne **les élèves qui sont actuellement en 2nde** générale et technologique - Rentrée 2018 ;
- La première session du nouveau baccalauréat général et technologique aura lieu en 2021.

## Baccalauréat 2021 : les nouveautés

- Un nouveau baccalauréat pour simplifier une organisation trop compliquée (aujourd'hui : entre 12 et 16 épreuves selon le parcours des élèves)
- Un nouveau baccalauréat pour valoriser le travail et la régularité du travail fourni
  - Le baccalauréat 2021 prend en compte le contrôle continu et les bulletins scolaires qui valorisent le travail des élèves en première et en terminale.

# Baccalauréat 2021 – Les épreuves

## LES ÉPREUVES DU BACCALAURÉAT 2021



# Baccalauréat 2021 : les nouveautés

## Voie générale

### ➤ Les épreuves terminales : 60 % de la note finale

- **4 épreuves en terminale** : 2 épreuves de spécialité, 1 épreuve de philosophie et une épreuve orale terminale.

- **1 épreuve anticipée** de français en 1<sup>re</sup> (écrit et oral).

Ces épreuves sont organisées sur le modèle des épreuves actuelles du baccalauréat.

### ➤ Le contrôle continu : 40% de la note finale

- **10 % pour la prise en compte des bulletins** de 1<sup>re</sup> et de terminale dans l'ensemble des disciplines pour encourager la régularité du travail des élèves.

- **30 % pour des épreuves communes** de contrôle continu organisées pendant les années de 1<sup>re</sup> et de terminale afin de valoriser le travail des lycéens.

## Le contrôle continu

- **Des épreuves écrites de contrôle continu** sont organisées en première et en terminale. *(Coeff : 30)*
  - ❖ Elles seront organisées en trois sessions :
    - 2 séries d'épreuves en classe de Première, au cours du 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> trimestres ;
    - 1 série d'épreuves au cours du 2<sup>ème</sup> trimestre de la classe de Terminale.
  - ❖ Ces épreuves compteront pour 30% dans la note finale du baccalauréat.
  - ❖ Ces épreuves sont organisées dans chaque lycée. Les sujets sont sélectionnés dans une banque d'épreuves nationale, afin de garantir l'équité entre tous les établissements. Les copies sont anonymes et corrigées par d'autres professeurs que ceux de l'élève.
  
- **Les bulletins scolaires** compteront dans la note finale du baccalauréat, à hauteur de 10%. *(Coeff : 10 - Tronc commun et spécialités - Chacun des enseignements comptant à poids égal)*

# Baccalauréat 2021 – Épreuves finales

➤ **L'épreuve anticipée de français** (*Coeff : 5 - écrit et 5 - oral*)

L'épreuve anticipée de français, écrite et orale, intervient au mois de juin de l'année de première.

➤ **Une épreuve écrite de philosophie** en terminale (*Coeff : 8*)

➤ **L'épreuve orale** de terminale

Il s'agit d'une **épreuve individuelle**. (*Coeff : 10*)

L'épreuve **dure 20 minutes** et se déroule en deux parties :

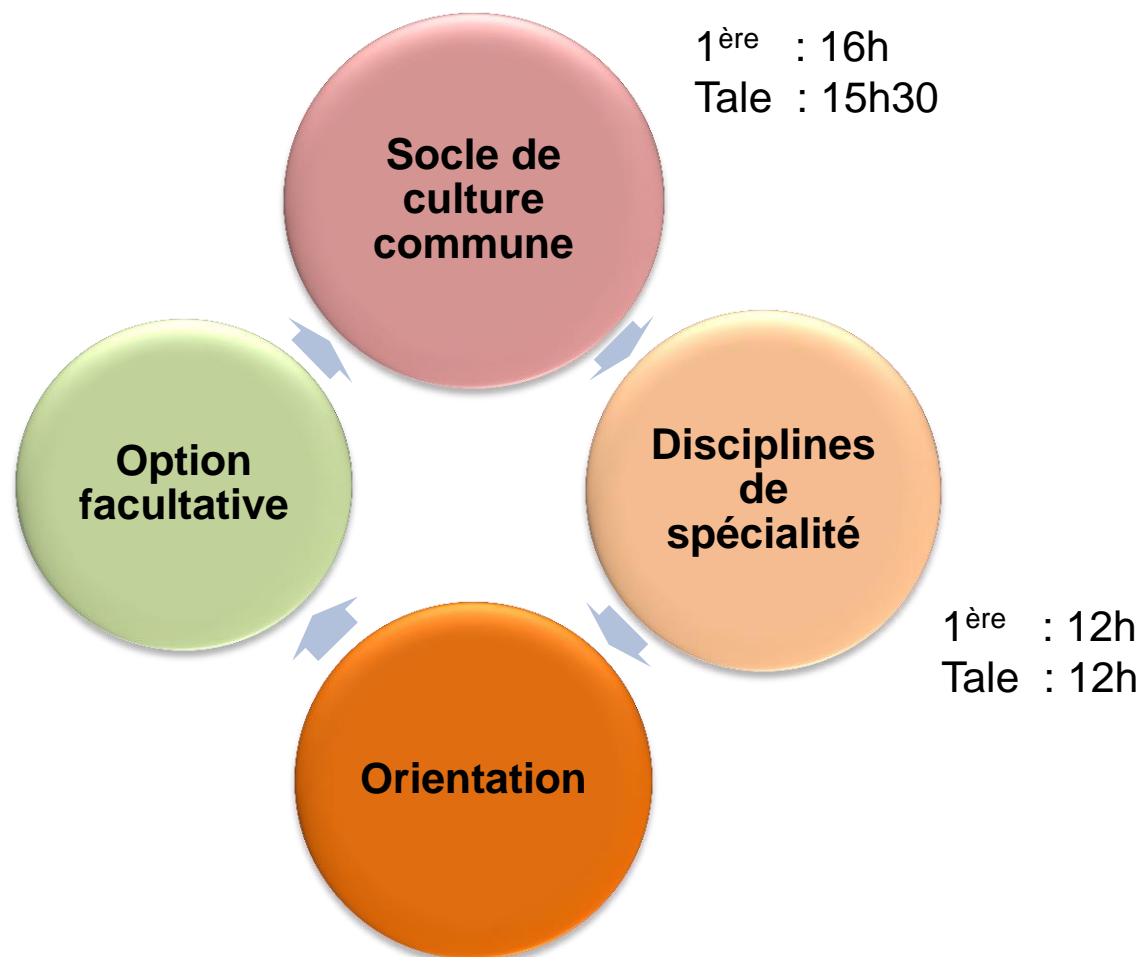
- **une présentation personnelle** du projet qui est adossé à un ou deux enseignements de spécialité choisis par le candidat ;
- **un échange avec le jury** mené à partir de la présentation du projet, permettant d'évaluer la capacité du candidat à analyser en mobilisant les connaissances acquises au cours de sa scolarité, notamment scientifiques et historiques.

➤ **Les épreuves de spécialité** en terminale (*Coeff : 16 par spécialité*)

Les élèves passent deux épreuves écrites finales dans les deux disciplines de spécialité qu'ils ont choisies.



## Voie générale – Volume horaire



## Voie générale – Socle de culture commune - BO n°29 du 19-7-2018

Disciplines	Première	Terminale
Français	4 h	
Philosophie		4 h
Histoire géographie	3 h	3 h
Enseignement moral et civique	18 h annuelles	18 h annuelles
Langues vivantes LVA et LVB	4 h 30	4 h
Education physique et sportive	2 h	2 h
Enseignement scientifique	2 h	2 h

➤ Horaire élève : 1<sup>ère</sup> = 16 h / Tale = 15 h 30

## Voie générale – Choix des spécialités

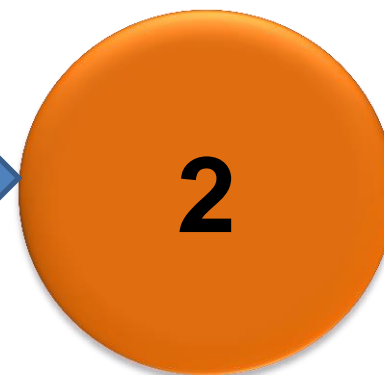
**En Première**



3 spécialités

4 heures / spécialités

**En Terminale**



2 spécialités

parmi les 3 suivies en première

6 heures / spécialités

# Voie générale – Choix des spécialités

7

## 7 spécialités de base :

Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques

Humanités, littérature et philosophie

Langues et littératures et cultures étrangères

Mathématiques

Sciences de la vie et de la Terre

Sciences économiques et sociales

Physique chimie

5

## 5 implantations sur le secteur :

Arts

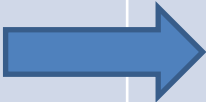
~~Biologie-écologie~~

Littérature et LCA

Numérique et sciences informatiques

Sciences de l'ingénieur

## Voie générale – Enseignements facultatifs - BO n°29 du 19-7-2018

Option :	Première	Terminale
Une seule option en première	<p style="text-align: center;"><b>Arts – 3h</b> (Musique Ou Théâtre <b>OU</b> Arts plastiques) <b>LV3 – 3h</b> (Russe)</p> 	Possibilité de les poursuivre en terminale
Possibilité de débiter une option en terminale <b>ou</b> de prendre une seconde option en terminale en complément de celle de première.	- - -	<b>Mathématiques (1) expertes – 3h</b>
	- - -	<b>Mathématiques (2) complémentaires – 3h</b>
	- - -	<b>Droit et Grands Enjeux du Monde Contemporain – 3h</b>

**(1)** : Pour les élèves choisissant en terminale la spécialité « Mathématiques »

**(2)** : Pour les élèves ne choisissant pas en terminale la spécialité « Mathématiques »

# Voie technologique

La première et la terminale

# A la rentrée 2019 :

## ■ L'organisation en séries est maintenue

Dès la fin de la seconde, les élèves optant pour la voie technologique se dirigent vers une série, qui déterminera leurs enseignements de spécialité :

- ST2S : Sciences et technologies de la santé et du social
- STL : Sciences et technologies de laboratoire
- STD2A : Sciences et technologies du design et des arts appliqués
- STI2D : Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable
- STMG : Sciences et technologies du management et de la gestion
- STHR : Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration
- TMD : Techniques de la musique et de la danse
- STAV : Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (dans les lycées agricoles

## ■ Des enseignements optionnels :

En première et en terminale, les élèves de la voie technologique pourront choisir deux enseignements optionnels (au plus) parmi :

- Langue vivante C (en série STHR)
- Arts
- Education physique et sportive

## Toutes les séries\* Enseignements communs

	Première	Terminale
FRANÇAIS	3 h	-
PHILOSOPHIE	-	2 h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE	1 h 30	1 h 30
LANGUE VIVANTE A ET LANGUE VIVANTE B	4 h	4 h
ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	2 h	2 h
MATHÉMATIQUES	3 h	3 h
ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE	18 h / an	18 h / an

\* Sauf TDM et STAV

## Enseignements optionnels

> Au choix en fonction de la série

## Enseignements de spécialité

### 3 spécialités Première

**STMG**  
Sciences  
et technologies  
du management  
et de la gestion

- sciences de gestion et numérique
- management
- droit et économie

**ST2S**  
Sciences  
et technologies  
de la santé  
et du social

- physique chimie pour la santé
- biologie et physiopathologie humaines
- sciences et techniques sanitaires et sociales

**STHR**  
Sciences  
et technologies  
de l'hôtellerie et  
de la restauration

- enseignement scientifique alimentation-environnement
- sciences et technologies culinaires et des services
- économie, gestion hôtelière

**STI2D**  
Sciences  
et technologies  
de l'industrie et  
du développement  
durable

- innovation technologique
- ingénierie et développement durable
- physique chimie et mathématiques

**TMD**  
Techniques  
de la musique  
et de la danse

- option instrument
- option danse

**STL**  
Sciences  
et technologies  
de laboratoire

- physique chimie et mathématiques
- biochimie biologie
- biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire

**STD2A**  
Sciences  
et technologies  
du design et  
des arts appliqués

- physique chimie
- outils et langages numériques
- design et métiers d'art

**STAV** Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant

( Dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole avec des enseignements optionnels spécifiques )

### 2 spécialités Terminale

- management, sciences de gestion et numérique avec 1 enseignement spécifique choisi parmi : gestion et finance ; mercatique ; ressources humaines et communication ; systèmes d'information et de gestion
- droit et économie

- chimie, biologie et physiopathologie humaines
- sciences et techniques sanitaires et sociales

- sciences et technologies culinaires et des services, enseignement scientifique, alimentation, environnement
- économie, gestion hôtelière

- ingénierie, innovation et développement durable avec 1 enseignement spécifique choisi parmi : architecture et construction ; énergies et environnement ; innovation technologique et éco-conception ; systèmes d'information et numérique
- physique chimie et mathématiques

- option instrument
- option danse

(Rénovation en cours)

- physique chimie et mathématiques
- biochimie biologie biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire

- analyse et méthodes en design
- conception et création en design et métiers d'art



# Voie générale et technologique – Orientation fin de seconde -

BO n°35 du 27-9-2018

## ➔ 2<sup>ème</sup> trimestre :

- 1. Avis provisoire de passage dans la voie :  
**Générale ou Technologique**
- 2. Recommandations sur les spécialités (choix de **4** spécialités)

## ➔ 3<sup>ème</sup> trimestre :

- 1. Avis définitif de passage ;
- 2. Recommandations sur les spécialités (**choix des 3 spécialités**)

Une fiche de dialogue accompagnera l'élève dans les différents étapes de son orientation.

- Des ressources:
- [www.secondes2018-2019.fr](http://www.secondes2018-2019.fr)
- [www.eduscol.education.fr](http://www.eduscol.education.fr)

Onglet vers le bac 2021

Un accompagnement: une réunion avec vous fin janvier début février 2019

**Merci de votre attention**

## **PRESENTATION DES ENSEIGNEMENTS DE SPECIALITE**

### **Mathématiques**

L'enseignement de spécialité de **mathématiques** permet aux élèves de renforcer et d'approfondir l'étude des thèmes suivants : « Algèbre », « Analyse », « Géométrie », « Probabilités et statistique » et « Algorithmique et programmation ». Cet enseignement s'ouvre à l'histoire des mathématiques pour expliquer l'émergence et l'évolution des notions et permet aux élèves d'accéder à l'abstraction et de consolider la maîtrise du calcul algébrique. L'utilisation de logiciels, d'outils de représentation, de simulation et de programmation favorise l'expérimentation et la mise en situation. Les interactions avec d'autres enseignements de spécialité tels que physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre, sciences de l'ingénieur, sciences économiques et sociales sont valorisées

## → **Physique-chimie**

→ L'enseignement de spécialité de **physique-chimie** propose aux élèves de découvrir des notions en liens avec les thèmes "Organisation et transformations de la matière", "Mouvement et interactions", "L'énergie : conversions et transferts" et "Ondes et signaux". Les domaines d'application choisis (« Le son et sa perception », « Vision et images », « Synthèse de molécules naturelles », etc.) donnent à l'élève une image concrète, vivante et moderne de la physique et de la chimie. Cet enseignement accorde une place importante à l'expérimentation et redonne toute leur place à la modélisation et à la formulation mathématique des lois physiques.

## → Science de l'ingénieur

→ L'enseignement de spécialité **Sciences de l'ingénieur** propose aux élèves de découvrir les notions scientifiques et technologiques de la mécanique, de l'électricité, de l'informatique et du numérique. Cet enseignement développe chez l'élève ses capacités d'observation, d'élaboration d'hypothèses, de modélisation, d'analyse critique afin de comprendre et décrire les phénomènes physiques utiles à l'ingénieur. L'enseignement de sciences de l'ingénieur intègre ainsi des contenus aux sciences physiques. Le programme introduit la notion de design qui sollicite la créativité des élèves, notamment au moment de l'élaboration d'un projet. Ce dernier permet aux élèves, sous la forme d'un défi, d'imaginer et de matérialiser une solution à un type de problématique rencontré par un ingénieur

## ➔ **Sciences de la vie et de la Terre**

➔ L'enseignement de spécialité **Sciences de la vie et de la Terre** propose aux élèves d'approfondir des notions en liens avec les thèmes suivant : « La Terre, la vie et l'organisation du vivant », « Les enjeux planétaires contemporains » et « Le corps humain et la santé ». Le programme développe chez l'élève des compétences fondamentales telles que l'observation, l'expérimentation, la modélisation, l'analyse, l'argumentation, etc., indispensables à la poursuite d'étude dans l'enseignement supérieur. Cette spécialité propose également à l'élève une meilleure compréhension du fonctionnement de son organisme, une approche réfléchie des enjeux de santé publique et une réflexion éthique et civique sur la société et l'environnement. La spécialité Sciences de la vie et de la terre s'appuie sur des connaissances de physique-chimie, mathématiques et informatique acquises lors des précédentes années et les remobilise dans des contextes où l'élève en découvre d'autres applications.

## → **Numérique et science informatique**

→ L'enseignement de spécialité **Numérique et sciences informatiques** propose aux élèves de découvrir des notions en lien, entre autres, avec l'histoire de l'informatique, la représentation et le traitement de données, les interactions homme-machine, les algorithmes, le langage et la programmation. L'élève s'y approprie des notions de programmation en les appliquant à de nombreux projets. La mise en oeuvre du programme multiplie les occasions de mise en activité des élèves, sous diverses formes qui permettent de développer des compétences transversales (autonomie, initiative, créativité, capacité à travailler en groupe, argumentation, etc.).



## → **Sciences économiques et sociales**

→ L'enseignement de spécialité **Sciences économiques et sociales** renforce et approfondit la maîtrise par les élèves des concepts, méthodes et problématiques essentiels de la science économique, de la sociologie et de la science politique. Il éclaire les grands enjeux économiques, sociaux et politiques des sociétés contemporaines. En renforçant les approches microéconomiques nécessaires pour comprendre les fondamentaux de l'économie et en proposant une approche pluridisciplinaire qui s'appuie notamment sur les sciences sociales, cet enseignement contribue à l'amélioration de la culture économique et sociologique des lycéens.

## → **Humanités, littérature et philosophie**

→ La spécialité **Humanités, littérature et philosophie** propose l'étude de la littérature et de la philosophie de toutes les époques par la lecture et la découverte de nombreux textes afin d'affiner la pensée et de développer la culture de l'élève. Elle s'appuie sur plusieurs grandes questions qui accompagnent l'humanité, depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours : comment utiliser les mots, la parole et l'écriture ? Comment se représenter le monde, celui dans lequel on vit et ceux dans lesquels ont vécu et vivent d'autres hommes et femmes ? Cet enseignement développe ainsi la capacité de l'élève à analyser des points de vue, à formuler une réflexion personnelle argumentée et à débattre sur des questions qui relèvent des enjeux majeurs de l'humanité.

## **Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques**

La spécialité **Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques** propose des clés de compréhension du monde contemporain par l'étude de différents enjeux politiques, sociaux et économiques majeurs. Chaque thème est l'occasion d'une observation du monde actuel, mais également d'un approfondissement historique et géographique permettant de mesurer les influences et les évolutions d'une question politique. L'analyse, adossée à une réflexion sur les relations internationales, développe le sens critique des élèves, ainsi que leur maîtrise des méthodes et de connaissances approfondies dans différentes disciplines ici conjuguées.

## → **Langues, littératures et cultures étrangères**

→ L'enseignement de spécialité en **langues, littératures et cultures étrangères** (classe de première, voie générale) s'adresse à tous les élèves souhaitant consolider leur maîtrise d'une langue vivante étrangère (l'allemand, l'anglais, l'espagnol ou l'italien) et acquérir une culture approfondie et diverse relative à la langue étudiée. En s'appuyant sur des supports variés (oeuvres littéraires, articles de presse, films, documents iconographiques, documents numériques ...), les élèves étudient des thématiques telles que « le voyage » ou « les imaginaires », tout en pratiquant l'ensemble des activités langagières (réception, production, interaction).

## → Théâtre

- L'enseignement de spécialité de **théâtre** propose d'associer une pratique de jeu et une expérience de spectateur approfondie par la découverte de nombreux spectacles et la construction d'une culture théâtrale. Cet enseignement permet l'acquisition du vocabulaire d'analyse essentiel pour comprendre les choix opérés pour la création d'un spectacle et de connaissances historiques par l'étude de plusieurs grandes époques de développement de l'art théâtral, y compris dans des traditions non-occidentales. Au-delà de l'adaptation d'un texte à la scène, l'élève s'interroge sur ce qui constitue et caractérise un spectacle, ainsi que sur la relation entre ce spectacle et ses spectateurs. Il découvre et expérimente, par une pratique de mise en scène, toutes les composantes techniques du théâtre